



**PLAN D'ÉDUCATION
AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA MÉTROPOLE DE LYON**

BILAN 2019

GRANDLYON
la métropole

« L'Éducation au développement durable (EDD) donne aux individus les moyens de modifier leur manière de penser et d'agir en faveur d'un avenir durable »

Définition de l'Unesco

Le Plan d'éducation au développement durable de la Métropole de Lyon

L'éducation au développement durable s'inscrit dans une dynamique de développement de l'éco-citoyenneté promue et soutenue depuis plus de 20 ans sur le territoire par un engagement de la Communauté urbaine de Lyon devenue Métropole de Lyon.

Le Plan d'éducation au développement durable (PEDD) a pour objet la réalisation, sur l'ensemble du territoire de la Métropole, de projets d'éducation sur les thèmes clés du développement durable.



LES THÉMATIQUES CLÉS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ABORDÉES PAR LE PEDD

Alimentation, utilisation rationnelle de l'énergie et climat, eau, assainissement et fleuves, éco-citoyenneté et solidarité, environnement sonore, espaces naturels et agricoles, biodiversité, déchets, mobilité durable, patrimoine végétal, qualité de l'air, risques majeurs, ville et projets urbains, santé environnementale...

Le PEDD se fonde sur un partenariat avec les associations et propose des pistes d'actions qu'elles peuvent promouvoir dans leurs projets.

Il s'adresse à un public large et diversifié : élèves des écoles et collèges, publics adultes, familles, communauté éducative, animateurs de structures socio-éducatives. Une attention particulière est portée aux habitants des Quartiers politique de la ville (QPV).

Chaque année, le programme touche environ 65 000 personnes avec un budget dédié d'environ 750 000 €.

Une articulation du Plan est réalisée avec les équipements dédiés (Maison de l'Environnement, L'Íloz' du Grand parc de Miribel Jonage, le SMIRIL) et les dispositifs d'animation dans les projets nature (une fiche Action du Plan) et les stations d'épurations.

LE PEDD COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le PEDD de la Métropole de Lyon s'inscrit dans les orientations politiques fixées par le Métropole de Lyon.

Il est piloté par le service Développement Durable rattaché à la Délégation développement urbain et cadre de vie de la Métropole de Lyon avec un groupe interservice (Direction de l'eau et des déchets, de la voirie, Direction ressources, Éducation, Coopération internationale...). Chaque année un plan partenarial est mis en œuvre avec les associations via des conventions.

La cohérence des projets d'éducation au Développement Durable est assurée par des liens réguliers avec les communes volontaires (réfèrent technique identifié) et avec l'Éducation Nationale (établissements labellisés développement durable).

Le PEDD en 2019

RAPPEL DES ORIENTATIONS

- Poursuivre les projets pédagogiques en direction des enfants (public scolaire : écoles, collèges) en lien avec l'Éducation Nationale avec un objectif de progresser sur les collèges et de soutenir particulièrement les écoles et les collèges (labellisés «Développement Durable»).
- Poursuite de l'accompagnement de groupes d'adultes dans une démarche d'engagement écocitoyen.
- Articuler les actions avec les politiques publiques de la Métropole de Lyon dans une démarche de cohérence.
- Soutien privilégié à des structures engagées dans une démarche écoresponsable.
- Renforcement du volet social auprès de publics en difficulté.
- Soutien à l'éducation au numérique et aux médias par le renouvellement de l'événement *Super Demain* et les projets territoriaux, porté par *Fréquence Écoles* en cohérence avec la stratégie de la Métropole de Lyon sur la ville intelligente.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES LABELLISÉS DD

L'Éducation nationale attribue le label «Développement Durable» aux établissements scolaires qui mettent en place des actions en faveur de l'éducation au développement durable, via des projets PEDD co-construits avec les enseignants, les associations et en lien avec la Métropole de Lyon.

En 2019, sur le territoire métropolitain 44 établissements ont été labellisés : 23 collèges et 21 écoles.

En chiffres

40 associations dont 7 nouvelles

332 projets pour 65 000 personnes sensibilisées

745 385 € de budget

Répartition des actions scolaires

15% en collèges soit 46 projets (plus du double par rapport à 2018)

19% en écoles soit 81 projets

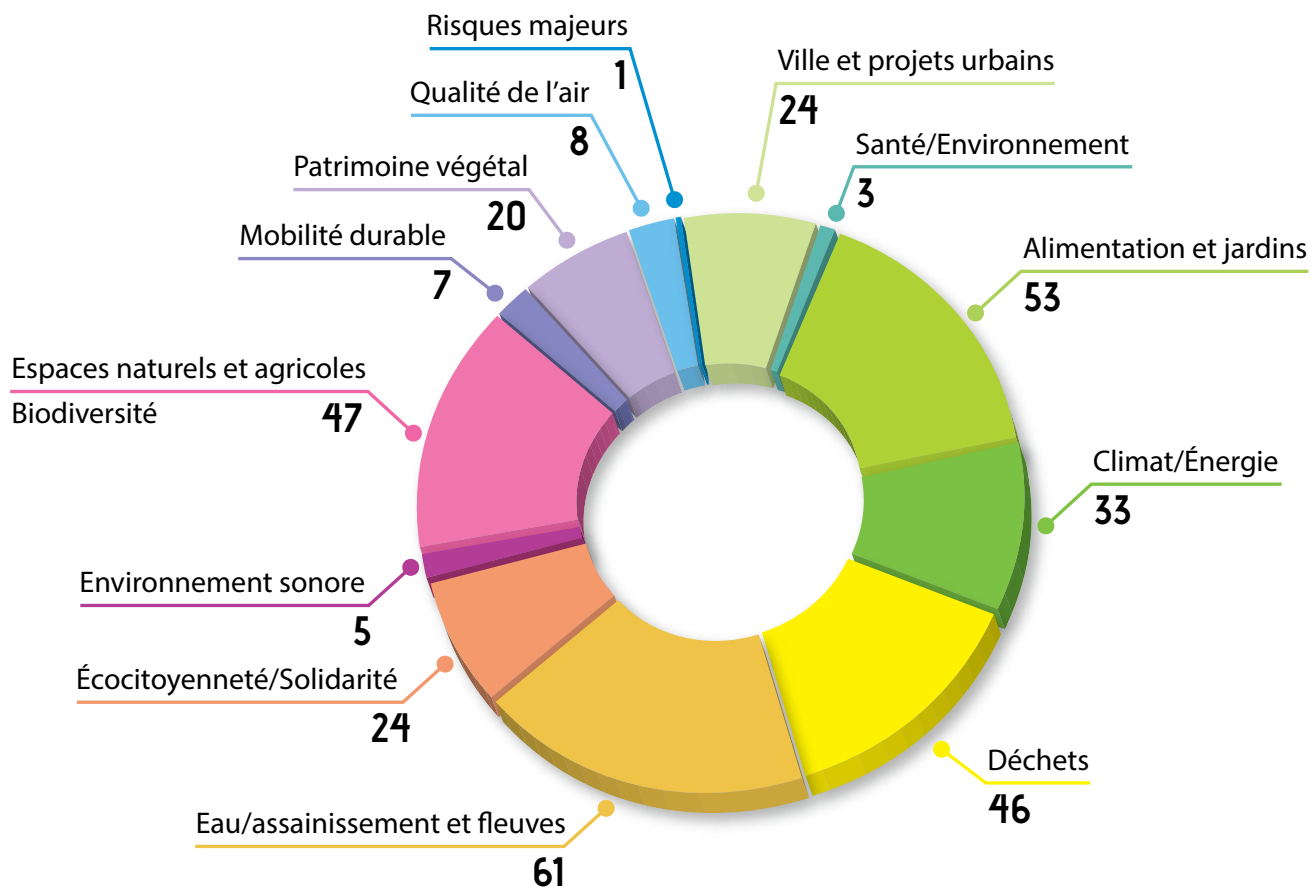
35% composés d'adultes soit 92 projets

34,3% concerne la Politique de la ville

LES NOUVEAUX VENUS EN 2019

- E-graine, éducation à l'obsolescence programmée.
- The Greener Good, festival «Heroes days».
- Imagineo, démarche participative de collégiens sur l'engagement vers un développement durable.
- Réseau des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne Auvergne-Rhône-Alpes, démarche expérimentale en collège sur l'alimentation et les circuits courts.
- Zéro déchet Lyon, projets/défis avec quatre structures de quartiers.

Actions par thématiques et nombre de projets



Contact et liens utiles

Délégation au Développement Urbain et Cadre de Vie
Direction Stratégies territoriales et politiques urbaines : service Développement durable
Olivier Martel
04 26 99 38 71
omartel@grandlyon.com

Propositions pour les collègues : www.actionseducs.blogs.laclasser.com/dispositifs-complementaires
Actualité Développement durable de la Métropole de Lyon : www.blogs.grandlyon.com/developpementdurable
Livret ressources sur l'éducation et le Développement durable : www.grandlyon.com/services/education-a-l-environnement

Métropole de Lyon

20, rue du Lac
CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
Tél : 04 78 63 40 40
www.grandlyon.com